



Interventions du témoin – Cinq “D”

Prendre sa responsabilité personnelle!

Évaluer vos options pour donner de l’aide:

Distraire

Détournez l’attention de la personne affectée. Si vous êtes subtil, cela peut correspondre à votre style. Faites attention à ne pas être si subtil que vous finissiez par vous moquer ou faire fi de vos propres sentiments ou réactions.

Directe

Interrompez le comportement. L’intervention peut être directe et évidente, comme signifier directement à la personne offensive que son comportement est inacceptable. L’intervention peut également se faire par prétexte, comme interrompre une dispute pour demander des directions.

Déléguer

Assurez-vous que quelque chose est fait, tout en reconnaissant que vous n’avez pas les compétences ou la capacité de gérer la situation. Vous pouvez en parler à votre supérieur immédiat, au supérieur immédiat de l’agresseur, à votre conseiller d’unité, au SMR ou au commandant, par exemple.

Délai

Après l’incident, parlez en privé avec la personne qui a agi de manière inappropriée. Donnez une rétroaction claire et exprimez votre opinion calmement et en privé.

Désapprobation

Non-verbale

Refusez de participer lorsque des attitudes ou des comportements désobligeants, dégradants, abusifs et violents sont affichés: Croiser les bras, détourner le regard ou expressions faciales en sont tous des exemples.

Déterminer les risques potentiels pour prendre action:

Risques pour vous? Risques pour les autres? Options à peu de risque? Pouvez-vous réduire les risques?